

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 24 juin 2025

N° VA_DEL2025_72

Objet : Mise à jour des tarifs de l'imprimerie municipale

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Maryvonne GIRARD, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Laharissa MADI, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Chantal FLINOIS, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Jean PERLEIN, Nathalie PICQUOT, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Charlene MARTIN, ayant donné pouvoir à Christian CARNOIS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Florence BARISEAU, ayant donné pouvoir à Violette SALANON, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT étant excusé.

L'imprimerie municipale réalise principalement des travaux d'impression pour les services de la Ville et du CCAS (livrets des conseils municipaux, supports de communication...). Elle réalise par ailleurs, avec facturation, des impressions pour le compte des associations villeneuvoises et organismes partenaires.

Suite à l'acquisition de nouvelles machines d'impression et au regard de l'inflation, il est nécessaire de mettre à jour les tarifs. Les tarifs prennent en compte le coût de l'impression (matériel, maintenance, main d'œuvre, façonnage, assemblage).

Il est donc proposé les tarifs (forfaitaires par lot de 50 pages) suivants :

Papier	A5	A5	A4	A4	A3	A3
Format	recto	recto-verso	recto	recto-verso	recto	recto verso
Papier blanc 80 gr impression noir et blanc	1,50 €	1,80 €	3 €	3,60 €	6 €	7,20 €
Papier blanc 80 gr impression couleur	1,80 €	2 €	3,60 €	4 €	7,20 €	8 €

Papier blanc bristol 160 gr noir et blanc	2,50 €	2,80 €	5 €	5,40 €	Non proposé	Non proposé
Papier blanc bristol 160 gr couleur	2,70 €	3 €	5,60 €	6,20 €	Non proposé	Non proposé

Les impressions sous forme de livret sont possibles au format A5 (papier A4 plié en 2) (papier dans la limite de 20 pages agrafées. Un supplément forfaitaire de 0,50 € (pour 50 livrets) s'ajoute au tarif de base.

Il est rappelé que ce service est une mission accessoire de l'imprimerie municipale. Les demandes extérieures sont donc traitées sous réserve des besoins d'impressions des services de la Ville et du CCAS qui demeurent prioritaires.

Les tarifs sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2025.

Après avis de la Commission n°1 Finances, économie, ressources humaines, moyens généraux, emploi, commerce, achats du lundi 2 juin 2025, Il est proposé aux membres du conseil d'approuver la mise à jour des tarifs proposée.

Imputation comptable : 70878 020 6320

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Violette SALANON

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 27 juin 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250624-211950-DE-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 27 juin 2025